



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

BUREAU DE RÉGIE INTERNE
BOARD OF INTERNAL ECONOMY

AVIS AUX MÉDIAS

Rapport annuel sur la Politique de la Chambre des communes sur la prévention et le traitement du harcèlement pour 2019-2020

Ottawa, Ontario – Le 10 juillet 2020

Le [Rapport annuel sur la Politique de la Chambre des communes sur la prévention et le traitement du harcèlement pour 2019-2020](#) est maintenant disponible sur noscommunes.ca. Le rapport couvre la période allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Le rapport fait partie de la [Politique de la Chambre des communes sur la prévention et le traitement du harcèlement](#), qui a été adoptée par le Bureau de régulation interne lors de la 41^e législature. La politique prévoit que le dirigeant principal des ressources humaines (DPRH) fasse état chaque année du nombre, de la nature et de l'issue des plaintes et des enquêtes en matière de harcèlement. Ainsi, le *Rapport annuel sur la Politique de la Chambre des communes sur la prévention et le traitement du harcèlement pour 2019-2020* reflète l'engagement permanent du Bureau à assurer la transparence vis-à-vis des Canadiens et à maintenir un lieu de travail sûr, sain et exempt de harcèlement pour les députés et leur personnel.

Liens connexes

[Politique de la Chambre des communes sur la prévention et le traitement du harcèlement](#)

[Rapports de l'Administration de la Chambre des communes](#)

[Séance de formation sur la prévention du harcèlement en milieu de travail](#)

Pour plus de renseignements :

Heather Bradley
Directrice des communications
Bureau de la présidence de la Chambre des communes
613-995-7882
heather.bradley@parl.gc.ca

[Suivez-nous](#)

